



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PRÉFET DES ARDENNES

Direction départementale  
des territoires

Service eau, aménagement  
des territoires et environnement

Unité Nature Forêt Chasse

Affaire suivie par : Damien MARTIN

Tel : 03 51 16 52 55

Fax : 03 51 16 52 52

@ : damien.martin@ardennes.gouv.fr

Charleville-Mézières, le 16/09/14

### **Synthèse des observations du public**

relatives au projet d'arrêté préfectoral portant autorisation à M. SURPLY Claude à défricher 476 m<sup>2</sup> de bois pour changement de destination de parcelles sur la commune de SAINT-LOUP-EN-CHAMPAGNE

Le projet d'arrêté préfectoral portant autorisation à M. SURPLY Claude à défricher 476 m<sup>2</sup> de bois pour changement de destination de parcelles sur la commune de SAINT-LOUP-EN-CHAMPAGNE, a fait l'objet d'une consultation du public du 01 septembre au 15 septembre 2014 via une mise en ligne sur le site internet de la direction départementale des territoires des Ardennes.

**A l'issue de cette période de consultation, aucune remarque n'a été formulée par le public**